

RAPPORT

du médiateur de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision AIEP (Suisse romande)

Carole-Anne Kast c/ TV Onex

Introduction

Le 6 octobre 2020, Madame Carole-Anne Kast, conseillère administrative de la ville d'Onex, a adressé au soussigné une plainte dirigée contre TV Onex en relation avec une émission diffusée le 30 septembre précédent intitulée « Loyers commerciaux et Covid19, tous à la même enseigne ? ».

En bref, l'émission traite de la question de la remise partielle des loyers dans le canton de Genève en période de Covid (accord trouvé entre l'Etat, l'USPI et l'Asloca), système qu'avait critiqué la plaignante lors d'une séance du Conseil municipal du 16 juin 2020. Elle s'interroge notamment sur la politique mise en place par les autorités d'Onex pour les baux des locaux communaux non soumis à l'accord cantonal rappelé ci-dessus et indique que Madame Carole-Anne Kast a refusé de s'exprimer, sans préciser que la raison en est que le journaliste de TV Onex, Monsieur Raphaël Haab, aurait tenu à son sujet des propos qu'elle jugeait diffamatoires dans un autre cadre.

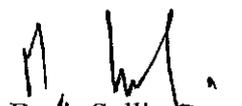
TV Onex a été invité à se déterminer sur la plainte, ce qu'elle a fait par courrier du 8 novembre 2020.

Estimant qu'il était important qu'une relation saine s'établisse entre une télévision locale et l'autorité administrative du lieu, le soussigné a proposé aux parties d'organiser une séance de médiation, ce qui a été accepté.

Cette séance a eu lieu le 25 janvier 2021 par vidéoconférence et a abouti comme suit :

- a. À l'avenir, lorsque TV Onex souhaitera interviewer une des trois conseillères administratives ou un membre de l'administration, elle adressera sa demande au Conseil qui décidera s'il accepte l'interview et qui désignera la personne chargée de répondre aux questions du diffuseur.
- b. La situation ayant évolué de manière importante sur la question du paiement des loyers en période de Covid, Tv Onex présentera une nouvelle émission sur le sujet au cours de laquelle la politique mise en place par les autorités de la ville sera présentée.

Vevey, le 26 janvier 2021/sp


Denis Sulliger, ax.